

HOLDING DEROCQ & CO
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 137 285 euros
Siège social : 6-8 rue Bernard Palissy
85600 MONTAIGU VENDEE
951 127 166 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 283 820,73 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 283 820,73 €

- À la réserve légale 14 191,04 €
qui s'élève ainsi à 25 417,75 €
- À titre de dividendes aux associés 61 372,85 €
soit 0,05 € par part
- Le solde en totalité au compte « autres réserves » 208 256,84 €
qui s'élève ainsi à 286 509,17 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 61 372,85 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Initial


Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant

Signed by:
 DEROIER Damien
AAD7C84B4AE348F...

HOLDING DEROCQ & CO
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 137 285 euros
Siège social : 6-8 rue Bernard Palissy
85600 MONTAIGU VENDEE
951 127 166 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 30 septembre 2025

Période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025

Copie certifiée conforme,
Le gérant

Signed by:

AAD7C84B4AE348F...

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	6 157 285		6 157 285	6 142 285
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	6 157 300		6 157 300	6 142 285
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 313		3 313	534
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie	950 000		950 000	400 000
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	48 985		48 985	12 478
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 002 299		1 002 299	413 012
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	7 159 599		7 159 599	6 555 297

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital	6 137 285	6 137 285
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	11 227	10 234
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	78 252	120 764
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	283 821	19 854
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 510 585	6 288 137
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	620 140	234 736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 332	3 204
Dettes fiscales et sociales	9 542	29 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	649 014	267 160
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	7 159 599	6 555 297

Compte de résultat

Postes	2024 2025	2023 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	200 400	100 200
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	200 400	100 200
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits	1	1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	200 401	100 201
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	30 909	9 114
Impôts, taxes, et versements assimilés	600	4 716
Salaires et traitements	68 227	44 000
Charges sociales	50 565	20 564
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	150 303	78 394
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	50 098	21 807
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	230 091	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	40 226	5 472
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	270 318	5 472
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 554	3 639
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	23 554	3 639
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	246 764	1 833
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	296 862	23 640
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Postes	2024 2025	2023 2024
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 041	3 786
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	470 718	105 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	186 897	85 819
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	283 821	19 854

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DEROCQ & CO</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre				dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0				
		Sur sol d'autrui				dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0				
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions				dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	0	KW	0	KX	0						
		Matériel de transport					KY	0	KZ	0	LA	0						
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	0	LC	0	LD	0						
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0						
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0		
	TOTAL III										LN	0	LO	0	LP	0		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T	0	
Autres participations										8U	6 142 285	8V	0	8W	15 000			
Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	15			
Prêts et autres immobilisations financières										1T	0	1U	0	1V	0			
TOTAL IV										LQ	6 142 285	LR	0	LS	15 015			
Total général (I + II + III + IV)											ØG	6 142 285	ØH	0	ØJ	15 015		
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre					IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0				
		Sur sol d'autrui					IR	0	MD	0	ME	0	MF	0				
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	0	MG	0	MH	0	MI	0				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	0	MO	0				
		Matériel de transport					IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0				
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	0	MS	0	MT	0	MU	0				
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0	MX	0				
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0	NF	0
	TOTAL III										IY	0	NG	0	NH	0	NI	0
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW
Autres participations										IO	0	ØX	0	ØY	6 157 285	ØZ	0	
Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	15	2D	0	
Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	0	2G	0	
TOTAL IV										I3	0	NJ	0	NK	6 157 300	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)											I4	0	ØK	0	ØL	6 157 300	ØM	0

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : HOLDING DEROCQ & CO						Néant ☒	
Exercice N clos le 30/09/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DEROCQ & CO</u>												Néant ☒			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PG		PH			
TOTAL I						RK		RM		RN		RO			
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QB		QC			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport					QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers					QP		QR		QS		QT			
TOTAL II						QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DEROCQ & CO</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>HOLDING DEROCQ & CO</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	0	UV	0	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0
		Autres créances clients				UX	0		0		0
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	Z1	0		0
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	0		0		0
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	3 222		3 222		0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0
		Divers				VP	0		0		0
		Groupe et associés (2)				VC	91		91		0
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	0		0		0
		Charges constatées d'avance				VS	0		0		0
TOTAUX					VT	3 313	VU	3 313	VV	0	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0	0	0	0				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0	0	0	0				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0			
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0	0	0	0				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	19 332	19 332	0	0				
		Personnel et comptes rattachés	8C	0	0	0	0				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	732	732	0	0				
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 470	5 470	0	0			
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 340	3 340	0	0			
			Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0			
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	0	0	0	0			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0	0	0	0				
		Groupe et associés (2)	VI	620 140	620 140	0	0				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0	0	0	0				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0	0	0	0				
		Produits constatés d'avance	8L	0	0	0	0				
TOTAUX				VY	649 014	VZ	649 014	0	0		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	31 108			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : HOLDING DEROCQ & CO - SIREN : 951127166	Néant ☐	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	4

Forme juridique	SAS	Dénomination	DEROCQ LOGISTIQUE
N° SIREN (si société établie en France)	933290264	% de détention	100
Adresse : 6 RUE BERNARD PALISSY 85600 MONTAIGU-VENDEE FRANCE			
Forme juridique	SAS	Dénomination	A.B.R. SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	879880433	% de détention	100
Adresse : 6 RUE BERNARD PALISSY 85600 MONTAIGU-VENDEE FRANCE			
Forme juridique	SAS	Dénomination	STOCKAGE MULTI INDUSTRIES
N° SIREN (si société établie en France)	538808296	% de détention	100
Adresse : 6 RUE BERNARD PALISSY 85600 MONTAIGU-VENDEE FRANCE			
Forme juridique	SAS	Dénomination	TRANSPORTS DEROCQ
N° SIREN (si société établie en France)	513648576	% de détention	100
Adresse : 6 RUE BERNARD PALISSY 85600 MONTAIGU-VENDEE FRANCE			



HOLDING DEROCQ ET CO

SARL au capital de 6 137 285 €

6-8 Rue Bernard Palissy

85600 MONTAIGU VENDEE

R.C.S. LA ROCHE-SUR-YON RCS 951 127 166

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

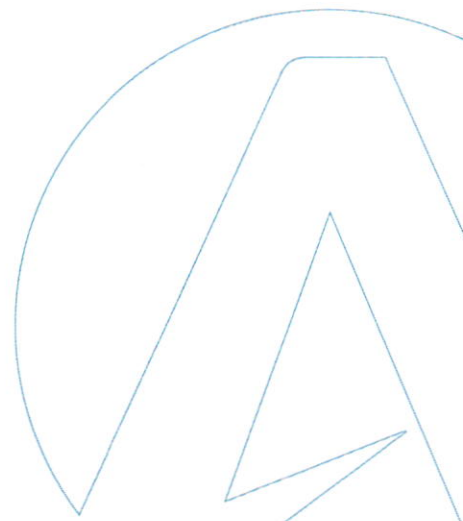
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025

présenté à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2026

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
adeciaaudit@adecia.fr

SARL ADECIA AUDIT au capital de 240 408 € | SARL de Commissaires aux comptes | Membre de la Compagnie
Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique | RCS LA ROCHE-SUR-YON 418 908 927 | TVA
intracommunautaire FR 31 418 908 927





HOLDING DEROCQ ET CO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2025

A l'Assemblée Générale de la SARL HOLDING DEROCQ ET CO,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL **HOLDING DEROCQ ET CO** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025 d'une période de 12 mois, contre un exercice précédent clos le 30 septembre 2024, d'une période de 6 mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

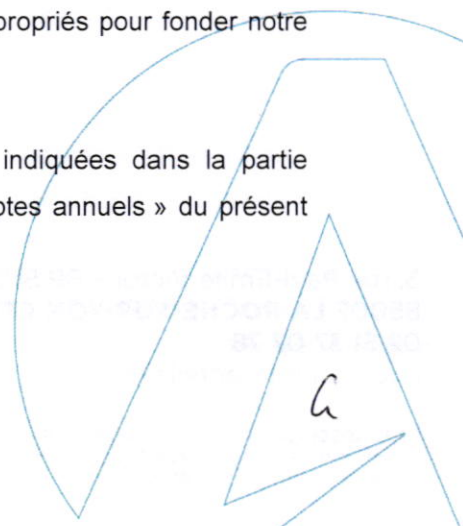
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'Annexe sociale fait mention dans la partie « Immobilisations financières » des « Principes et Méthodes Comptables » des modalités de comptabilisation et d'évaluation des titres de participation.

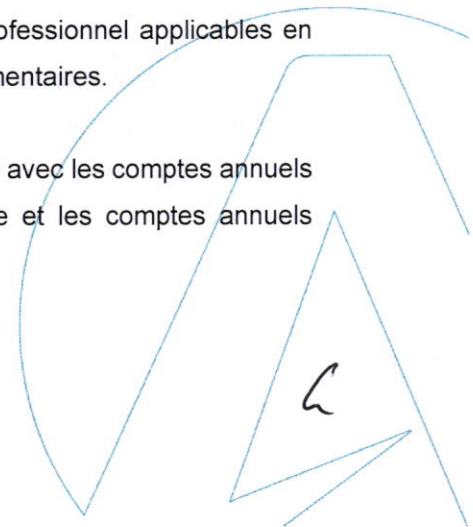
Nos travaux ont consisté à nous assurer du caractère approprié des méthodes comptables relatives à cette note, à contrôler leur correcte application, et à nous assurer de l'absence d'indice de perte de valeur de ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.





RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.

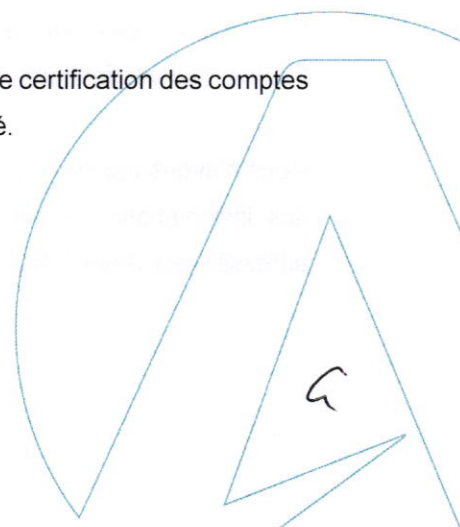
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

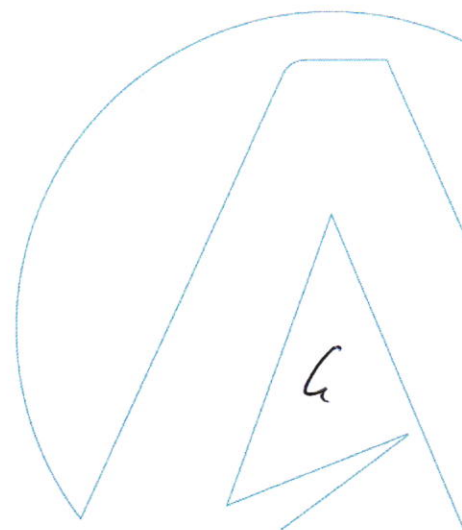
Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

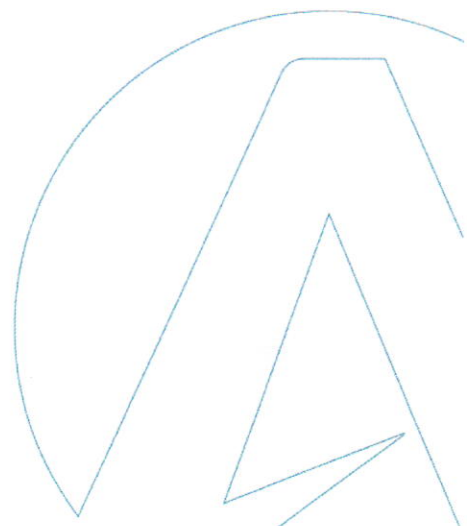
Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 16 mars 2026

Pour **ADECIA AUDIT**

Guillaume LABBE

Commissaire aux Comptes



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	6 157 285		6 157 285	6 142 285
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	6 157 300		6 157 300	6 142 285
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 313		3 313	534
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie	950 000		950 000	400 000
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	48 985		48 985	12 478
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 002 299		1 002 299	413 012
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	7 159 599		7 159 599	6 555 297

C

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital	6 137 285	6 137 285
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	11 227	10 234
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	78 252	120 764
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	283 821	19 854
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 510 585	6 288 137
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	620 140	234 736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 332	3 204
Dettes fiscales et sociales	9 542	29 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	649 014	267 160
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	7 159 599	6 555 297

L

Compte de résultat

Postes	2024 2025	2023 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	200 400	100 200
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	200 400	100 200
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits	1	1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	200 401	100 201
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	30 909	9 114
Impôts, taxes, et versements assimilés	600	4 716
Salaires et traitements	68 227	44 000
Charges sociales	50 565	20 564
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	150 303	78 394
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	50 098	21 807
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	230 091	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	40 226	5 472
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	270 318	5 472
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 554	3 639
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	23 554	3 639
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	246 764	1 833
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	296 862	23 640
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Postes	2024	2023
	2025	2024
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 041	3 786
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	470 718	105 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	186 897	85 819
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	283 821	19 854

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **30/09/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de 5 mois recouvrant la période du 01/04/2024 au 30/09/2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **7 159 598,78 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 283 820,73 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

h

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

L

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	6 142 285	15 000		6 157 285
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés		15		15
Prêts				
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filiales et participations

Rubriques	Capital	Réserves & RAN avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
TRANSPORTS DEROCQ	195 550	1 116 158	100,00	4 400 000	4 400 000
ABR SERVICES	10 000	156 786	100,00	10 000	10 000
STOCKAGE MULTI INDUSTRIES	1 000	749 105	100,00	1 727 285	1 727 285
TRANSPORT LOGISIQUE CREER 2025	5 000		100,00	5 000	5 000
BEAU SOLEIL CREER 2025	5 000		100,00	5 000	5 000
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)	10 000			10 000	10 000
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...	226 550	2 022 049	500,00	6 157 285	6 157 285

Rubriques	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT N-1	Résultats N-1	Dividendes encaissés par la société
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus					
1. Filiales (à détailler) + de 50% du capital détenu par la société.					
TRANSPORTS DEROCCQ			8 400 933	152 180	
ABR SERVICES			452 683	39 999	
STOCKAGE MULTI INDUSTRIES			556 070	82 312	
TRANSPORT LOGISIQUE CREER 2025					
BEAU SOLEIL CREER 2025					
2. Participations (à détailler) 10 à 50% du capital détenu par la société					
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1. Filiales non reprises au \$A					
a. Filiales Françaises (ensemble)					
b. Filiales étrangères (ensemble)					
2. Participations non reprises au \$A					
Dans des sociétés françaises					
Dans des sociétés étrangères					
TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIO...			9 409 686	274 491	

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	3 222	3 222		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	91	91		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL	3 313	3 313		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 227 457	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 227 457	

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	6 137 285				6 137 285
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	10 234			993	11 227
Autres réserves	120 764			-42 511	78 252
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	19 854	283 821		-19 854	283 821
TOTAL	6 288 137	283 821		-61 373	6 510 585

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 332	19 332		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	732	732		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	5 470	5 470		
TVA	3 340	3 340		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	620 140	620 140		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	649 014	649 014		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	31 108			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	17 683	
TOTAL	17 683	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Il n'y aucun engagement hors bilans

6